



Paris, 20 novembre 2017

ATTESTATION DE BONNE EXÉCUTION

A qui de droit

Je, soussigné, Aurélie AHMIM-RICHARD - Chef de projets « agriculture et forêts durables » au Secrétariat du FFEM, certifie que la société SalvaTerra SAS, basée à Paris, France, a réalisé, en qualité de *consultant*, les services relatifs à l'étude de faisabilité et la préparation de la Note d'engagement du projet (FFEM) du FFEM pour le projet « Restauration des forêts et paysages et gestion durable des terres au Sahel – Niger et Burkina-Faso pour un montant total de *vingt-sept mille cinq cent vingt-huit (27 528) euros hors taxe, entre octobre et décembre 2016.*

Sur la base d'une analyse bibliographique fouillée, de visites dans les zones pilotes (environs de Tahoua au Niger, environs de Dori et de Fada au Burkina-Faso), d'entretiens avec les parties prenantes locales et internationales (FAO, UNCCDD, Mécanisme mondial, tutelles du FFEM, etc.), l'étude s'est concentrée sur les sujets suivants, ce qui a in fine permis de valider la NEP :

PRIORITES : Mener une étude de faisabilité complète du projet et détailler l'ensemble de ses composantes d'activités, montage institutionnel, budget, etc. Une attention particulière a été portée sur un rééquilibrage du projet entre actions de terrain et actions de plaidoyer / capitalisation.

ZONES : Proposer des clés de sélection propres aux 2 pays afin de sélectionner les communes pilotes, en tenant compte de la diversité des contextes agro-écologiques, des facteurs de pression sur les écosystèmes, des conditions sécuritaires, etc.

MONTAGE : Clarifier les rôles et responsabilités entre parties prenantes internationales (FAO, UNCCDD, MM), sous-régionales (CILSS/Agrhymet), locales (Agences nationale pour la Grande muraille verte, Communes pilotes, etc.)

BENEFICIAIRES : Préciser les besoins et les attentes des parties prenantes locales (agriculteurs, pasteurs, exploitants forestiers, collecteurs de PNFL, etc.).

ACTIONS : Détailler les actions de récupération des terres, les actions d'accompagnement (activités génératrices de revenus), et le plan d'activités du projet.

FINANCEMENT : Proposer un budget détaillé du projet et décrire les flux financiers prévus, via les budgets communaux.

Je confirme que la réalisation de ces activités par SalvaTerra SAS s'est avérée conforme aux termes du contrat, y compris les résultats attendus et les échéances fixées. Mon organisme est satisfait de cette prestation et considère que l'étude a été menée de manière très fouillée, dans la préoccupation de répondre de manière complète à la mission confiée dans un contexte terrain parfois difficile, avec un livrable de grande qualité.

Cette attestation est délivrée à SalvaTerra SAS suite à sa demande, pour servir et valoir ce que de droit.

Aurélie AHMIM-RICHARD

Chef de projets « agriculture et forêts durables »